

GRILLE TARIFAIRE

POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DE OCTOBRE 2025

DE LA COMMUNE D'HERICOURT EN CAUX

	QUOTIENT FAMILIAL DE LA CAF		TARIF A COMPTER DU 1er JUILLET 2024 (jusqu'au 30 juin 2025)
QF1	Inférieur ou égal à 749€ « Commune »	Journée	10,00€
		Après-midi (13h30-17h30)	4,30€
		Forfait 10 ½ journées	44,60€
QF2	Entre 750 et 999€ « Commune »	Journée	11,00€
		Après-midi (13h30-17h30)	4,80€
		Forfait 10 ½ journées	50€
QF3	Supérieur ou égal à 1000€ « commune »	Journée	12,00€
		Après-midi (13h30-17h30)	5,30€
		Forfait 10 ½ journées	54,70€
QF4	Inférieur ou égal à 749€ « Hors commune »	Journée	12,50€
		Après-midi (13h30-17h30)	4,80€
		Forfait 10 ½ journées	57,00€
QF5	Entre 750 et 999€ « Hors commune »	Journée	13,65€
		Après-midi (13h30-17h30)	5,30€
		Forfait 10 ½ journées	62,00€
QF6	Supérieur ou égal à 1000€ « Hors commune »	Journée	14,80€
		Après-midi (13h30-17h30)	5,80€
		Forfait 10 ½ journées	67,00€

Le tarif à la journée comprend l'ensemble des activités, la restauration et le goûter

- « Commune » = famille résidant à Héricourt ou à Rocquefort
- « Hors commune » = famille ne résidant ni à Héricourt ni à Rocquefort.
- Famille non bénéficiaire de la CAF ou ne souhaitant pas communiquer son QF = application du QF 3 pour les familles « commune » et du QF 6 pour les familles « hors commune ».

• **Le tarif 5 jours** sera applicable sur **5 journées consécutives, soit 1 semaine**, à condition qu'il n'y ai pas de désistement dans la semaine

Il est donc important de bien préciser avec l'autorisation parentale si vous êtes allocataire de la CAF ou affilié à la MSA.

Paiements : Sont acceptés les « Bons Temps Libre », Chèques Vacances, CE (à fournir au plus tard au début de la session). **La facture sera envoyée directement aux familles par le Trésor Public.**

Attention! Le trésor Public n'établit plus de factures inférieures à 15€, ***une régularisation sera faite à la prochaine session ou en fin d'année civile.***